

Collège : rentrée 2017/2018

Groupe scolaire

SAINT VINCENT



MATERNELLE PRIMAIRE COLLÈGE



5 bis, rue Auguste Comte
29200 Brest St-Pierre

02 98 45 01 38
www.stvincent-brest.fr



INFOS RENTREE 2017-2018

L'Établissement est ouvert jusqu'au Jeudi 13 Juillet et à partir du lundi 21 Août

(Horaires : 8h30-12h00 / 13h30-16h30)

Jeudi 31 Août pas d'accueil (Rentrée du personnel)

Répondeur téléphonique.

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de scolariser votre enfant à Saint Vincent l'année prochaine, nous vous remercions pour votre confiance.

Dans ce livret, vous trouverez :

- notre charte éducative
- des informations pratiques (restauration, adhésion à l'A.P.E.L., listes des fournitures..)

Nous vous remercions de bien vouloir lire attentivement le dossier, de le renseigner et de signer les coupons réponses.

Très cordialement.

Fabien LE MERCIER, Chef d'établissement

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

M. LE MERCIER

CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Mme BATAILLER

CADRE ÉDUCATIF

Vie Scolaire - Absences
(COLLEGE)

Mme FAYE

ACCUEIL / ASSISTANTE DE DIRECTION

M. MAZE

DIRECTEUR PRIMAIRE-MATERNELLE

Mme PERON

ATTACHÉE DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Gestion du Groupe Scolaire

Mme FLOCH

ACCUEIL / COMPTABILITÉ / SECRETARIAT

RENTÉE DES ÉLÈVES

Lundi 4 Septembre	9h00	Ce1 et Cycle III (Ce2-Cm1-Cm2) (appel sur la cour).
	9h00	Moyenne et Grande Section (dans les classes).
	9h45	6^{ème} et classe U.L.I.S - Les élèves sont libérés à 15h30.
	9h30	Petite Section et Section d'accueil (Enfants nés en 2015) *, CP.
Mardi 5 Septembre	9h00	5 ^{ème}
	9h15	4 ^{ème}
	9h30	3 ^{ème}

LA CHARTE EDUCATIVE DE CONFIANCE

PARENTS ET ECOLE S'ENGAGENT DANS UNE RELATION DE CONFIANCE, CLE DE LA REUSSITE DES ENFANTS

Une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante entre l'établissement, les familles et les élèves afin que l'école soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein épanouissement. Cela requiert des attitudes communes à l'ensemble des acteurs, la création pour l'établissement des conditions nécessaires à cette collaboration et la reconnaissance des responsabilités respectives, pour permettre aux parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

DES ATTITUDES COMMUNES CHEZ LES ADULTES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences respectives de chacun.
- Désir d'écoute et de dialogue dans le respect de la parole de chacun.
- Refus des a-priori et des jugements de valeur.
- Confidentialité dans les échanges.

CRÉATION PAR L'ETABLISSEMENT DES CONDITIONS NECESSAIRES A CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé de chacun
- Identification par l'établissement de la personne référente avec laquelle famille et l'élève peuvent être régulièrement en lien.
- Mise en place de temps et de lieux de concertation (conseil d'établissement, réunion d'Apel...), associant l'ensemble des acteurs, pour les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de l'établissement.
- Au collège, organisation de la représentation des parents dans les conseils de classe, conseils de discipline
- Information régulière de l'ensemble de la communauté éducative sur les projets et activités de l'établissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation de chaque élève et d'accompagnement à son orientation.

UNE CO-RESPONSABILITE EDUCATIVE POUR :

- réfléchir aux valeurs à faire vivre à l'école et en famille
- préparer enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne.
- suivre du travail scolaire.
- veiller au respect des règles communes et engagement dans la vie collective.

Pour manifester cette adhésion, famille et élève apposent leur signature sur le présent document

Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs – équipe éducative, parents, élèves – de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant et chaque jeune à apprendre, à s'épanouir et à grandir.

F. LE MERCIER

Le chef d'établissement

ADMINISTRATION

- **Horaires :**

- ✓ L'accueil est ouvert :
 - Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h15 et de 13h15 à 17h.
 - Le mercredi de 8h à 12h15.

- **Assurance :** (Ecole et Collège)

- ✓ L'établissement **prend à sa charge** une assurance collective auprès de la **Mutuelle St Christophe**. De ce fait, l'élève bénéficie automatiquement, 24h/24h toute l'année, d'une assurance « Individuel Accidents » s'il est victime d'un accident sans responsable identifié, ainsi que d'une assistance au cours de sorties scolaires.

ATTENTION ✓ **La Responsabilité Civile des familles n'est pas incluse dans le contrat.**

Vie Scolaire

- **Horaires des classes :**

Collège : Un emploi du temps détaillé est remis à votre enfant le jour de la rentrée.

- ✓ Cours du lundi au vendredi (sauf le mercredi après-midi)
 - **de 8h20 à 11h55 et de 13h30 à 16h20 – 17H10 certains jours pour les 4^è et 3^è.**
- ✓ **Association Sportive** (Facultatif) le mercredi après-midi



Primaire et Maternelle :

- ✓ Cours du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
- ✓ De 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- ✓ La maternelle accueille les enfants 10 mn avant l'entrée en cours (8h35).
- ✓ Accueil des enfants de primaire 15 mn avant l'entrée en cours .
- ✓ **Tous les enfants qui arrivent avant 8h30 vont automatiquement en garderie.**



ENTREES ET SORTIES DE L'ETABLISSEMENT

Aux parents d'élèves du Groupe Scolaire

Madame, Monsieur,

La sécurité des enfants et de l'établissement sont de préoccupations permanentes des responsables de sites scolaires. Nous nous devons de réguler au maximum la circulation dans l'établissement tout en cherchant à garder un lien fort avec les parents.

Concrètement, nous vous demandons dès à présent :

- De **vous présenter à l'accueil** avant d'accéder aux bâtiments pédagogiques y compris pour rencontrer la CPE du collège.
- Pour tous **les rendez-vous**, les enseignants du primaire et du collège viendront à votre rencontre à **l'accueil de l'établissement**.
- Toute sortie pour un rendez-vous de votre enfant sur temps scolaire se fera à partir de l'accueil.
- Tout les intervenants extérieurs doivent également signaler leur arrivée à l'accueil.

Ces quelques consignes, au-delà de leur aspect contraignant, doivent permettre, en particulier aux enfants, de pouvoir travailler dans les meilleures conditions. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Les directeurs :
M. Mazé, M. Le Mercier

RÈGLEMENT FINANCIER

Contributions – Cotisations – Prestations – Année 2017-2018

FRAIS DE SCOLARITE

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et d'équipements, non pris en charge par l'état dans les établissements catholiques d'enseignement.

A St Vincent, elle inclut également la fourniture des goûters en maternelle Section Accueil, les cahiers d'exercices, (TP-TD), les fournitures scolaires distribuées à l'école, le prêt des manuels en primaire et au collège.

PROJET D' ACTIONS EDUCATIVES (P.A.E)

•Ecole :

Une participation forfaitaire est facturée pour diverses activités pédagogiques se déroulant dans l'établissement (accueil d'intervenants extérieurs en théâtre, art, film et culture, marionnettes, etc...) ou hors de l'établissement (visite musée, océanopolis, zoo...). En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué.

•Collège :

- 6^{ème} : Théâtre, Vallon de Stangalard, Visite des Beaux Arts.
- 5^{ème} : Nantes-Puy du Fou, Maison des minéraux, Château de Kergean.
- 4^{ème} : Semaine « Sport et Aventure » Catamaran, Kayak.
- 3^{ème} : Séjour en Grande-Bretagne.

Tarifs 2017-2018	Maternelle			Primaire		Collège			
	PS Accueil	PS	MS / GS	CP / Cm1	CM2	6 è	5 è	4 è	3 è
Frais Scolarité	261 €	309 €	309 €	309 €	309 €	434 €	458 €	458 €	458 €
P.A.E (Sorties Pédagogiques)	39 €	39 €	63 €	84 €	117 €	136 €	163 €	163 €	352 €
Annuels	300 €	348 €	372 €	393 €	426 €	570 €	621 €	621 €	810 €
Mensuels / 10 mois <small>(Pour une année complète)</small>	30,00 €	34,80 €	37,20 €	39,30 €	42,60 €	57,00 €	62,10 €	62,10 €	81,00 €
Trimestriels	100 €	116 €	124 €	131 €	142 €	190 €	207 €	207 €	270 €

* Séjour en Grande-Bretagne

** Petite section Accueil (Accueil des enfants de 2 ans).

Ces prestations font l'objet d'une facture annuelle en Septembre

•Options de paiements possibles :

- Par Chèque en Echéances Trimestrielles au 7 octobre, 7 janvier, 7 avril.
- Par Prélèvement Automatique aux environs du 7 **de chaque mois** de Septembre à Juin.
 - ✓ Si vous choisissez cette formule : Merci de signer un mandat auprès de l'accueil et de fournir un Rib.
 - ✓ Si vous êtes déjà en prélèvement et sans avis contraire de votre part, celui-ci sera renouvelé par tacite reconduction.

LIVRES SCOLAIRES

Les livres mis a disposition doivent être restitués en bon état, toute dégradation entrainera une facturation

AUTRES PRESTATIONS SCOLAIRES FACULTATIVES (Ces prestations font l'objet d'un choix par les parents)

Garderie & Etude du soir en primaire :

- Conférer le règlement Garderie.

Etude du soir au collège :

- **Gratuite**, elle fonctionne les lundi, mardi, jeudi de 16h25 à **17h30** en présence d'un surveillant.

Activités Périscolaires collège :

- **Gratuites**, animations de 12h30 à 13h15 (Club échec, club photo, Chorale)
- **Avant Scène** (4^{ème} / 3^{ème}) : Programme de 3 spectacles au Quartz en soirée (inscription à la rentrée). Coût environ 27€

Location de casier :

Location de casiers : avec La société Paillard (Caution 20 € / Tarif Annuel 26 €).

Cotisation A.P.E.L :

- Voir feuillet APEL
- L'Association des parents d'Elèves a pour rôle de représenter les parents. Elle participe activement à la vie de l'établissement
- L'Adhésion donne droit à la revue « Famille et Education ».

Restauration :

- Conférer le règlement Restauration

FONDS SOCIAUX ET BOURSES DU COLLÈGE

Désireux de permettre l'accès de l'école et du collège à tous et dans un souci d'aider les familles, les mesures suivantes sont reconduites :

- ✓ Gratuité des frais de scolarité pour le 4^{ème} enfant
- ✓ 25% de réduction sur les frais de scolarité dès le 3^{ème} enfant
- ✓ Sous conditions de ressources, à partir du 3^{ème} enfant dans l'établissement, réduction sur le 3^{ème} et le 2^{ème} enfant pour les familles aux revenus modestes (*accordée sur présentation du dernier avis d'imposition ou de non imposition*). Demande à effectuer avant fin août auprès du service Comptabilité.
- ✓ Possibilité d'aide accordée par la Caisse de solidarité St Vincent ou par le Fonds Social Collégien pour les familles qui rencontrent des difficultés en cours d'année (maladie, chômage...)
- ✓ **Bourse du Collège accordée par le Rectorat** : Le dossier est donné aux élèves dès la rentrée de septembre. **ATTENTION, pour tout dossier rendu hors délais la bourse est refusée par le Rectorat.**
 - Référente dossier de bourse collège : Mme Faye M.

Les familles concernées par les fonds sociaux sont invitées à contacter en toute simplicité Mme PERON au service économat dès la rentrée.

RESTAURATION

Repas facturés
Règlement mensuel
ou trimestriel

	Formule Abonnement	Formule « Occasionnel »
Mat/Primaire	3.60€	4,50 €
Collège	4,60 €	5.40 €

Règlement des repas
le mois suivant
auprès de l'accueil

Souscription : L' **Abonnement est Annuel** : **Inscription avant la rentrée des classes**, auprès de l'accueil en utilisant le feuillet joint dans le livret.

Vous choisissez une formule de base que vous gérez ensuite par le serveur vocal : **04.76.54.99.62** ou par le serveur Internet : <http://st-vincent.les-parents-services.com> (Annulation ou rajout de repas)

- ◆ Ab complet
- ◆ Ab jours fixes (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- ◆ Formule « occasionnel »

La formule d'abonnement choisie ne peut être modifiée en cours d'année qu'exceptionnellement.

Un feuillet « utilisation des serveurs » ainsi que « les codes d'accès de vos enfants » seront remis lors de votre demande d'inscription. (Le code d'accès est valable durant toute la scolarité au groupe scolaire St Vincent).

SORTIE A LA JOURNEE –REPAS PIQUE-NIQUE : Pour les sorties scolaires le pique-nique est fourni pour tout élève inscrit au self le jour de la sortie. Les parents qui ne souhaitent pas ce service doivent annuler leur repas sur le serveur impérativement pour la date indiquée sur la circulaire de sortie.

Facturation : **Formule Abonnement** : Le règlement se fait par prélèvement automatique aux environs du 7 de chaque mois
Formule occasionnelle : règlement auprès de l'accueil en début du mois suivant (Octobre pour les repas occasionnels de septembre).

Comportement : La restauration étant un service, les élèves doivent respecter les règles de bonne tenue à table et de propreté, tout écart de conduite peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du self.

ABSENCES : Tout remboursement se fera uniquement **sur facturation en Février et en Juillet au vu des annulations faites sur le serveur vocal. Toute annulation non enregistrée ne sera pas remboursée.**

- En Février pour la période Septembre/Janvier pour plus de 5 repas annulés. Sinon, régularisation sur juillet.
- En Juillet pour la période Février/Juillet.
- L'heure limite d'appel pour annuler ou réserver un repas est portée à **8h du matin, dernier délai, le jour concerné sauf sortie pique nique**. Passée cette heure, il ne sera plus possible d'effectuer une quelconque opération pour le jour même. Cela vous permettra de vous «retourner» en cas de maladie et de faire face aux imprévus.
- Le système fonctionne en dehors des heures d'ouvertures de l'établissement, vous n'avez plus à vous déplacer. La consultation est possible à tout moment (24h sur 24 et 7 jours sur 7).
- Il n'est pas possible de réserver plus de **30 jours à l'avance** pour les repas occasionnels.
- Tout enfant ne figurant pas sur les listes journalières d'inscription à la cantine sera sous l'entière responsabilité des parents.

Information : L'accès au service est sécurisé. Chaque enfant dispose d'un code personnel qui sera communiqué par l'établissement aux parents.

Primaire – Maternelle : Suivant votre Quotient Familial CAF (< QF 505), le Centre d'Action Sociale peut participer ou prendre en charge le paiement de la cantine de vos enfants.

Fournir une photocopie de votre Quotient Familial CAF du mois d'Août lors de l'abonnement et celui de janvier pour la nouvelle année civile.

Collège : Sous conditions de ressources, le fonds social collégien cantine peut vous aider à financer partiellement les frais de restauration. N'hésitez pas à prendre contact avec Mme PERON au service économat.

ABONNEMENT ANNUEL- RESTAURATION COLLEGE 2017-2018

**Attention : l'abonnement est à renouveler tous les ans.
Feuillet à remettre pour le 13 juillet (fermeture de l'établissement) et au plus tard le 24 Août
Pour fréquenter la restauration dès le lundi 4 septembre 2017.**

Nom, Prénom : Date de naissance :

Classe : Code élève :

(Cochez votre choix)

6^{ème} – Repas du lundi 4 Septembre au vendredi 30 juin

Option Abonnement complet (136 jours) x 4,60€ = 625,60 €

Option Abonnement jours fixes : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
 33j 34j 34j 35j Nb jours : j x 4.60 € =

5^{ème}/4^{ème}/3^{ème} – Repas du mardi 5 Septembre au vendredi 30 juin

Option Abonnement complet (135 jours) x 4,60€ = 621€

Option Abonnement jours fixes : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
 32j 34j 34j 35j Nb jours : j x 4.60€ =

Date et Signature du Responsable :

Votre abonnement self sera porté sur la facture

- Déposez votre demande d'abonnement à l'accueil : une feuille d'abonnement par enfant
- Toute modification doit passer par le **serveur vocal** ou **par internet** (annulations ou repas supplémentaires)
- Le changement de formule en cours d'année doit rester **exceptionnel**
- Toute inscription au self de St Vincent entraîne l'approbation par les parents, ou personnes mandatées par eux, du règlement financier joint dans le fascicule Rentrée 2017-2018.



Association des Parents d'Elèves



L'APEL Saint Vincent est une association de parents d'élèves bénévoles.
L'un de nos objectifs est d'accompagner l'équipe éducative pour donner à nos enfants toutes leurs chances de s'épanouir.
L'APEL, par son dynamisme, sa convivialité et son soutien apporte un réel service à l'établissement.



Nos actions :
Kermesse de l'école,
Conférence,
Semaine des APEL,
Vide grenier,
Boum des collégiens,
Vente de petits pains au chocolat,
Marché de Noël,
Gouter de Noël,
Pique-nique de cohésion,
Loto.....



Les réalisations :
Aménagement de la cour,
Fond social,
Soutien aux projets pédagogiques (Ex : voyages),
Soutien à la pastorale....

La cotisation est la principale ressource du mouvement APEL ; elle est donc indispensable à son bon fonctionnement.
En adhérent, vous devenez membre de l'association.
LIBRE A VOUS DE DEVENIR UN MEMBRE ACTIF.
N'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de notre équipe.

L'Apel est la seule association de parents d'élèves reconnue dans le statut de l'enseignement catholique

L'Apel est le porte-parole de tous les parents scolarisés dans l'enseignement catholique.

L'Apel nationale est reconnue et régulièrement consultée par les ministères, par l'Assemblée nationale et par le Sénat.

L'Apel met en œuvre des actions au niveau de votre établissement, mais également aux niveaux : départemental, académique et national.

La cotisation qui vous est demandée doit donc permettre de financer les actions menées à ces différents échelons. Elle permet en outre de proposer et de maintenir les services suivants :

- ✓ Un accueil gratuit et personnalisé par le Service d'information et conseil aux familles.
- ✓ L'abonnement au magazine de l'APEL Famille et éducation,
- ✓ L'accès au site internet www.apel.fr,
- ✓ La plateforme téléphonique APEL Service,

Merci de déposer ce coupon-réponse, accompagné du règlement, dans la boîte aux lettres de l'APEL, sous le dôme, avant le 5 octobre 2017.

Madame (ou/et) Monsieur :

Parent de : En classe de :

Courriel :

Souhaite(nt) adhérer à l'APEL , en versant la cotisation annuelle de 18 euros.

Souhaite(nt) devenir membre APEL (élection lors de l'Assemblée Générale d'octobre).



UNE RENTRÉE EN TOUTE FACILITÉ

L'A.P.E.L du Groupe scolaire Saint Vincent
vous propose un partenariat avec **SCOLEO**
afin que vous puissiez effectuer vos achats de fournitures scolaires.

Rendez-vous sur le site www.scoleo.fr
et saisissez le nom « Ecole et Collège St Vincent »

- ☺ Bénéficiez des tarifs des grandes surfaces mais avec des produits de marques ;
- ☺ Faites vous livrer à domicile ;
- ☺ Bénéficiez du port gratuit en groupant vos commandes par 3 sur une seule adresse.

Il vous suffit de décocher les produits
dont vous n'avez pas besoin (**un minimum d'articles est obligatoire**)

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE,

SCOLEO S'OCCUPE DE VOUS !



COLLEGE SAINT-VINCENT
FOURNITURES SCOLAIRES - LISTE INDICATIVE

• **LE JOUR DE LA RENTREE : APPORTER 1 CRAYON ET 1 FEUILLE DE PAPIER + PREVOIR UN SAC POUR LES LIVRES**
FURNIR 3 ENVELOPPES TIMBRES A L'ADRESSE DU OU DES RESPONSABLES (BULLETIN SCOLAIRE)

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
FRANCAIS	- 1 pochette cartonnée à rabats - 1 porte vues (120 vues) 21x29,7 - couverture rigide - Feuilles simples grands carreaux, grand format - 1 cahier 48 pages grands carreaux non spiralé petit format	- Une pochette cartonnée à rabats - Feuilles classeur grands carreaux grand format - 1 porte-vue 21x29,7 (120 vues) - couverture rigide	- Feuilletts simples grands carreaux grand format - Copies doubles grands carreaux - 1 porte-vue 21x29,7 (120 vues) - couverture rigide -1 pochette cartonnée à rabats	- Copies doubles grand format grands carreaux - 1 pochette cartonnée à rabats - 1 porte-vue 21x29,7 (120 vues) - couverture rigide - Feuilles simples grands carreaux (grand format)
MATHS	- 2 cahiers de 96 pages (ou 3 cahiers de 48 pages) 24x32 grands carreaux non spiralés - 1 calculatrice scientifique COLLEGE (CASIO) - 1 classeur souple 24x32 avec des pochettes plastifiées et des feuilles simples à petits et grands carreaux (pas en 6 ^{ém}) - 1 jeu d'instruments de géométrie transparent : règle, compas, équerre, rapporteur 0 à 180° dans les 2 sens - Copies doubles, grand format, grands carreaux (pas pour les 6 ^é) - 1 cahier de brouillon			
ANGLAIS	- 2 cahiers 48 pages 24x32 + 1 petit carnet à spirale pour le vocabulaire, pas de répertoire (utiliser celui de l'an passé)			
ESPAGNOL	- 2 cahiers de 48 pages à grands carreaux		2 cahiers de 48 pages à grands carreaux	
ALLEMAND			1 cahier 21x29.7 grands carreaux 60 pages	
LATIN	- Classeur souple 24x32 + feuilles + pochettes plastifiées			
HISTOIRE-GEO	- 2 cahiers 24x32 48 pages grands carreaux obligatoire	- 2 cahiers 24x32 48 pages grands carreaux	- 2 cahiers 24x32 48 pages grands carreaux	2 cahiers format 24x32
SC. PHYSIQUES	-1 seul classeur souple 24x32 utilisé pour les 3 matières.	- 1 Classeur souple 24x32 + intercallaires		
TECHNO		- 1 classeur souple 24x32 avec pochettes plastiques et feuilles petits carreaux grand format		
S.V.T		- 1 cahier 24X32 48 pages grands carreaux (ou cahier de l'an dernier s'il reste au moins la moitié du cahier)		
Arts Plastiques	- 1 classeur souple 24x32 avec pochettes plastiques maximum 25, grand format - Feuilles de dessin épaisseur 180g format 24X32 cm (style canson) - Tubes de peinture gouache couleurs primaires (jaune, bleu rouge. Une palette, un gobelet, un chiffon, 2 pinceaux à bout rond, un pinceau brosse, une gomme, un taille crayon, crayon gris HB, colle, ciseaux, une pochette de crayons de couleurs, une pochette de crayons couleurs et une pochette de feutres.			
MUSIQUE	- 1 cahier petit format 48 pages grands carreaux, 1 cahier de portée			
E.P.S.	- 1 survêtement, 1 short, des chaussures de sport, 1 tee-shirt, 1 paire de chaussettes et un vêtement de pluie - Attestation de natation 4è : en prévision du cycle d'activités nautiques en 4è – Une attestation est à fournir à la rentrée de septembre – Les vacances peuvent être l'occasion de la valider pour ceux qui ne la possèdent pas.			
TROUSSE	- 1 gomme, crayon gris HB ou porte-mine HB, stylo encre effaçable+effaceur, stylo bille bleu, vert, rouge et noir, ciseaux, colle, surligneurs, crayons de couleur, règle plate rigide 30 cm, souris correctrice acceptée .			
CHINOIS	- 1 petit cahier 48 pages			
Agenda avec 1 page entière par jour + clé USB – LE BLANCO LIQUIDE EST INTERDIT				
Cette liste est disponible sur notre site en format « liste de courses » à l'onglet « administration – inscription »				

Classe Ulis : liste fournie à la rentrée de Septembre par l'enseignante.

Calendrier année scolaire 2017/2018

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : Lundi 4 septembre 2017
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 20 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 22 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 23 février 2017 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 20 avril 2018 Reprise des cours : lundi 7 mai 2017
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 6 juillet 2018